



La Famille : une Unité économique

Consultations prébudgétaires

pour le budget de 2019 :

Comité permanent des finances

de la Chambre des communes

**REAL Women of Canada
C.P. 8813, succursale T
Ottawa (Ontario)
K1G 3J1**

Tél. : 613-236-4001 Téléc. : 613-236-7203
Courriel : realwcna@rogers.com

Recommandations :

- 1. Les avantages économiques de la famille naturelle**
- 2. La réduction du fardeau financier transmis à la génération suivante favorise la compétitivité**
- 3. La reconnaissance de l'unité familiale est une politique cohérente**
- 4. La discrimination fiscale contre les familles à revenu unique impose de la modernisation**
- 5. Le programme de DFGE exige de l'expansion afin d'améliorer l'unité de base de la société humaine et l'économie**
- 6. Le financement consenti aux groupes d'intérêts peut se convertir en allègements fiscaux pour tous**

Introduction

REAL Women of Canada est une organisation nationale représentant les femmes de tous les milieux et de caractéristiques sociales, économiques, culturelles et religieuses diverses. Nous sommes unies par notre intérêt pour la famille, l'unité fondamentale de la société qui a un impact sur l'économie.

Depuis sa fondation en 1983, REAL Women of Canada agit en faveur de l'égalité, de l'avancement social et du bien-être des femmes, les reconnaissant comme membres interdépendants qui apportent une contribution à la société, que ce soit au sein de la famille, du milieu de travail ou de la collectivité.

Le Canada fait aujourd'hui rapport sur certains indicateurs familiaux qui sont liés à de piètres résultats économiques. Le fait que le Canada ne remplace pas sa population menace nos services sociaux (santé et éducation) ainsi que notre économie (Institut du mariage et de la famille Canada, IMFC, *Forty Years Below Replacement*, février 2013 [EN ANGLAIS SEULEMENT]). L'IMFC recommande une hausse du taux de natalité, afin de réduire cette pression exercée sur la croissance économique.

Le fait que le taux de fertilité du Canada soit de 1,6 enfant par femme, sous le taux de remplacement de 2,1, indique que la parentalité doit être encouragée.

Il a été montré que le mariage est le milieu qui permet d'obtenir les meilleurs résultats pour les enfants; pourtant Statistique Canada indique que notre taux de mariage pour 2008 s'est abaissé à 4,4 par 1 000 habitants, ce qui n'est pas un indicateur de bien-être. Même en 1930, pendant la Grande Crise, le taux de mariage du Canada était de 6 par 1 000 habitants.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-209-x/2013001/article/11788-fra.htm>

Recommandations pour la croissance économique et la productivité :

1. Les avantages économiques de la famille naturelle

Il y a beaucoup d'avantages économiques associés au modèle de la famille naturelle. Le partage du travail dans la famille naturelle réduit les coûts des soins de santé, car il permet plus facilement dans un cadre privé de s'occuper des soins aux aînés, du rétablissement à la suite d'une maladie, des handicapés physiques et mentaux, des enfants qui grandissent. Lorsque les familles s'occupent des bébés et des jeunes enfants à leur domicile, il y a une réduction des coûts du gouvernement pour les garderies, ce qui s'élève actuellement à près de 15 000 \$ par enfant annuellement.

Le modèle de famille à revenu unique libère un des parents, qui peut se porter volontaire pour de nombreux secteurs, dont l'éducation, les soins de santé, les bibliothèques et les entités de services sociaux, ce qui abaisse les coûts à tous les ordres de gouvernement.

Le fait que les Canadiens ne préfèrent pas les soins institutionnels coûteux est signalé dans l'étude classique de l'Institut Vanier de la famille; il a alors été trouvé que 90 % des Canadiens étaient d'avis que, dans une famille biparentale, un parent devrait idéalement rester à domicile et élever les enfants. Les politiques familiales d'aujourd'hui ne reflètent pas cette réalité.

Il a été signalé que le mariage est le meilleur système d'éducation, de santé et de bien-être social qui ait jamais été inventé. <http://www.realwomenofcanada.ca/janice-crouse-opening-remarks-re-marriage/> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Listening to Women, organisme mandaté par la British Cabinet Office's Women's Unit vers la fin des années 1990, a permis à la chercheuse Catherine Hakim de concevoir une classification des préférences des mères pour le marché du travail ou le travail auprès de la famille, à l'aide de données d'un projet majeur de recherche. Quelque 20 % des femmes se concentraient sur leur domicile et préféreraient ne pas avoir d'emploi; 20 % (y compris la plupart des femmes sans enfant) se concentraient sur leur emploi; 60 % des femmes étaient souples – soit des femmes qui étaient prêtes à accepter n'importe quel emploi convenant à leurs obligations relatives à la famille et à élever des enfants; il y avait aussi des femmes qui n'étaient pas totalement décidées.

Il est prouvé que le bien-être matrimonial favorise la prospérité économique. Des études à l'Université de Virginie (Wilcox, Lerman et Price, 2015) indiquent que les États qui ont davantage de mariages sont des États plus riches que les autres. <https://www.washingtonpost.com/news/wonk/wp/2015/10/20/why-states-with-more-marriages-are-richer-states/> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Selon le site Web consacré aux finances personnelles, WalletHub, 80 % des mères américaines considèrent que rester à domicile ou travailler à temps partiel est idéal.

2. La réduction du fardeau financier transmis à la génération suivante favorise la compétitivité

Nous recommandons que plus de considération soit accordée aux budgets équilibrés et à la réduction de la dette nationale, afin de ne pas léguer une succession endettée à la prochaine génération, puis de placer un Canada endetté dans une position fiscale désavantageuse par rapport à d'autres pays.

3. La reconnaissance de l'unité familiale est une politique cohérente

Une fiscalité familiale réaliste reconnaît l'unité familiale au lieu de la personne, aux fins de l'impôt. Ce n'est pas une nouvelle notion, mais elle est naturelle, et le gouvernement fait déjà participer l'unité familiale par le crédit de TPS, le partage des pensions pour les aînés, les régimes de pension (RPC, RRQ), les déductions pour frais médicaux, la Sécurité de la vieillesse et des études de Statistique Canada.

4. La discrimination fiscale contre les familles à revenu unique impose de la modernisation

Selon une récente étude de l'Institut Fraser, la garderie universelle qui coûte des milliards de dollars pourrait nuire à l'économie canadienne, car il n'est pas prouvé qu'elle améliore le capital social nécessaire à la compétitivité :

« [...] en ce qui concerne les enfants qui ont un milieu positif à domicile, il n'y a pas de données probantes cohérentes indiquant que la garderie ait un effet positif et durable sur le développement cognitif »; les résultats de l'étude **« ne peuvent servir à étayer les arguments en faveur de programmes universels, financés par les deniers publics »** [TRADUCTION].

Des investissements de milliards de dollars dans les soins institutionnels n'ont pas prouvé qu'ils stimulaient l'économie puisque la hausse de la participation des mères à la population active est limitée. L'Institut Fraser fait remarquer que **« la plus récente évaluation du programme de garderie subventionné du Québec, selon Haeck et coll. (2015) suggère que même si le régime a mené à une participation accrue des mères à la population active, c'était "surtout en raison de mères grandement scolarisées". De plus, la politique "n'a pas permis d'améliorer la préparation pour l'école et pourrait même avoir eu des effets négatifs sur les enfants des familles à faible revenu". »** [TRADUCTION]

<https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/child-care-in-canada-examining-the-status-quo-in-2015.pdf>

Le modèle des garderies n'est pas une préférence culturelle pour les Canadiens. Ce sont 76 % des parents qui croient que le mieux pour les enfants de moins de six ans est d'être au domicile avec un parent; en Alberta, 80 % des parents partagent cet avis, au Québec, 70 %. <http://www.imfcanada.org/archive/905/Quebec> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Plusieurs experts lancent un avertissement : la garderie universelle a des effets négatifs sur les enfants :

<http://www.imfcanada.org/archive/1112/new-research-shows-quebec-daycare-harms-children> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Comparé à d'autres pays, le Canada est moins innovateur lorsqu'il s'agit d'utiliser au mieux le capital social. Par exemple, la Finlande est considérée comme le pays qui a le meilleur système d'éducation en Europe, les élèves de ce pays obtenant régulièrement les meilleurs résultats en lecture et en écriture ainsi qu'en sciences, selon le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). En Finlande, les parents ont le choix d'élever eux-mêmes leurs enfants à la maison, l'État leur versant alors 500 \$ par mois par enfant, ou de les placer dans des garderies publiques. Comme au Canada, la plupart des parents en Finlande préfèrent rester à la maison pour élever leurs enfants jusqu'à ce qu'ils commencent l'école, à sept ans.

Lorsque des provinces comme le Québec subventionnent les services de garderie, environ 15 000 \$ par année sont accordés à une garderie pour chaque enfant confié à sa garde; toutefois, les enfants élevés à la maison par un parent n'ont pas droit à un soutien équivalent. Par conséquent, la famille à revenu unique subventionne la famille à deux revenus et ne reçoit aucun avantage équivalent pour appuyer ses choix en matière de garde d'enfants et d'éducation préscolaire. Les premières dépenses réelles d'apprentissage d'une famille à revenu unique sont ignorées.

5. Le programme de DFGE exige de l'expansion afin d'améliorer l'unité de base de la société humaine et l'économie

La famille qui ne confie pas ses enfants à une garde de remplacement est désavantagée dans le programme de déduction pour frais de garde d'enfants (DFGE). Le programme de DFGE, prévoit une déduction fiscale annuelle de 8 000 \$ pour les enfants de moins de 7 ans et de 5 000 \$ pour les enfants de 7 à 16 ans, ce qui est accordé aux familles à deux revenus, mais pas aux familles à revenu unique qui ont également des dépenses de garderie et d'apprentissage.

Les crédits d'impôt pour la condition physique et les activités artistiques peuvent maintenant être intégrés dans le programme de DFGE par les parents qui ont un emploi, manœuvre à laquelle ne peut recourir la famille qui dépend d'un revenu unique. Des déductions pour les nounous sont offertes aux familles à double revenu élevé.

L'Allocation canadienne pour enfants (ACE), qui est populaire, reconnaît toutes les options retenues par les parents en matière de garde d'enfants, une approche avant-gardiste permettant de financer directement les parents, les premiers dispensateurs de soins. L'indexation de l'ACE en fonction de l'inflation bénéficie à toutes les familles, et il n'y a pas de discrimination à l'égard des parents qui choisissent la garde et l'apprentissage à temps plein de leurs propres enfants dans un contexte familial, à domicile.

6. Le financement consenti aux groupes d'intérêts peut se convertir en allégements fiscaux pour tous

L'Institut Fraser rapporte que « **tous les impôts imposés à la famille canadienne moyenne consomment plus de 41 % de son revenu annuel. [...] La facture d'impôt de la famille moyenne a augmenté plus rapidement que tous les autres postes de dépenses au cours des 50 dernières années. [...] la facture d'impôt d'une famille qui a un revenu moyen a augmenté de 1 686 % depuis 1961.** » [TRADUCTION]

L'allégement fiscal peut augmenter l'activité chez les consommateurs, et cela a des effets positifs sur l'économie. La perception féministe, à savoir que les femmes sont victimes, est contredite par le magazine *Forbes*, lequel fait référence au « pouvoir économique » des femmes, dans un article du 15 janvier 2015 : « **Parce que les femmes servent de premiers dispensateurs de soins aux enfants et aux aînés dans pratiquement chaque société du monde, les femmes achètent au nom des personnes qui vivent dans leur ménage ainsi que de la famille élargie.** » *Forbes* prétend aussi que les femmes sont « **les consommatrices les plus puissantes du monde** » et que « **Même si une femme n'a pas de chèque de paie, elle est probablement la contrôleuse des dépenses du ménage.** » [TRADUCTION]

Réduire l'impôt des particuliers permettrait aux familles canadiennes de contribuer à renverser les effets des virages démographiques et du vieillissement de la population, d'importants objectifs à long terme pour une économie qui fonctionne. Cela peut se réaliser en réorientant le financement d'intérêts spéciaux, ce qui ne produit pas de richesse, vers un allégement fiscal permettant d'augmenter le revenu disponible des familles.

Condition féminine a reçu plus d'un milliard de dollars (ajusté pour l'inflation) en provenance de ministères gouvernementaux depuis 1973. Une évaluation professionnelle de Condition féminine en 2005 a trouvé de la mauvaise gestion et une faible reddition de comptes en rapport avec l'utilisation de l'argent des contribuables. Le personnel de Condition féminine a admis qu'il ne mesurait pas les résultats des projets et a fait valoir qu'il était impossible de mesurer des indicateurs sociaux compliqués. L'organisme dépensait simplement l'argent des contribuables, sans prouver que ses objectifs énoncés en matière d'égalité des femmes et de lutte contre la violence faite aux femmes étaient atteints.

<http://www.realwomenofcanada.ca/wp-content/uploads/2013/02/REALity-March-April-2010.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

À l'instar de Condition féminine, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) admet que les résultats de son Initiative de lutte contre la violence familiale (7 millions de dollars par année) sont difficiles à mesurer.

Le Canada fournit également de l'aide étrangère pour la promotion de l'idéologie féministe désuète, qui dévalue la contribution qu'apportent à la société les femmes s'occupant de leur famille à temps plein, tout en étant les principales consommatrices.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui fait maintenant partie d'Affaires mondiales, a accordé, de 1998-1999 à 2005-2006, près de 800 millions de dollars d'aide étrangère pour établir une « égalité des sexes » culturellement intrusive. Le financement de cette idéologie n'a pas diminué avec le transfert de 600 millions de dollars par le Canada, à la suite de la rencontre du G7 (à Charlevoix). Pareil financement ne comprend pas les femmes qui ne partagent pas la vision féministe du monde, selon laquelle les femmes ne participent pas pleinement à la vie économique, sociale et démocratique de leur pays. Afin d'être égales, les femmes n'ont pas besoin d'avoir un parti pris féministe.

Le financement féministe suppose que les femmes ne sont pas égales aux hommes, et il communique subtilement ce message. Condition féminine exclut la contribution et la participation des femmes qui défendent une hiérarchie différente des valeurs au regard de la maternité, des garderies, de la participation communautaire et économique.

L'égalité n'est pas la conformité. Les femmes sont toutes des personnes uniques, avec des besoins et des intérêts extrêmement différents. Aucune agence gouvernementale ou idéologie ne saurait refléter à elle seule les vues de toutes les Canadiennes, pas plus qu'elle ne saurait refléter celles de tous les hommes du pays. Quarante-cinq ans de financement gouvernemental de groupes féministes exclusivement ont été improductifs et impopulaires, sauf pour quelques personnes qui bénéficient de Condition féminine. Afin de veiller à ce que tous les groupes soient sur un pied d'égalité et de réduire les dépenses gouvernementales inutiles, nous recommandons que le gouvernement fédéral abolisse le financement des groupes d'intérêts spéciaux.

Conclusion

La famille, qui est l'unité de base de toute la société humaine, mérite d'être au centre de l'élaboration de toute politique publique. Les décisions du gouvernement, notamment en ce qui concerne les politiques fiscales et sociales, doivent bénéficier à tous les Canadiens. À la lumière du déficit démographique récemment constaté au Canada, qui s'ajoute au vieillissement de la population, il est d'autant plus important que le gouvernement accorde une attention primordiale à l'unité familiale et à sa contribution inestimable au bien-être de tous les segments de la société.